

## **Participation du Président du Conseil constitutionnel, M. Kamel Feniche à la cérémonie de distinction des lauréats de la 6ème édition du prix du Président de la République du journaliste professionnel**

Les journalistes lauréats de la 6ème édition du prix du président de la République du journaliste professionnel, organisé sous le thème "le Numérique... une passerelle pour l'édification de l'Algérie nouvelle", ont été distingués jeudi 23 Octobre 2020 à Alger.

La cérémonie de distinction s'est déroulée au Centre international des conférences (CIC), en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du **Président du Conseil constitutionnel, Kamel Feniche** et de plusieurs membres du gouvernement et de hauts responsables, ainsi que nombre de journalistes.

Dans la catégorie de la presse écrite, trois lauréats ont été distingués à savoir, Leila Zerguit du quotidien "El Djoumhouria" qui a obtenu la première place pour reportage "numérisation: pierre angulaire de l'Algérie de demain", suivie de Fahima Benakrouf du quotidien "Saout El Ahrar" et de Hadj Tahar Ali de "El Hayat El Arabia".

Pour ce qui est de la catégorie des médias radiophoniques, deux journalistes de la chaîne Radio I ont obtenu la première place, à savoir Abdenacer Kasseh Laaouar pour "Le coronavirus impose la distanciation et favorise la communication numérique", et Ahmed Amine Harane pour "numérisation de l'administration- débureaucratisation". La deuxième et la troisième place ont été octroyées à Rahima Ait Hamiche de la Radio Tizi Ouzou et Salah Eddine Benghedka de la Radio Sétif.

Pour les médias télévisés, le jury a décidé de ne pas décerner le premier et le troisième prix, alors que le deuxième a été accordé à la journaliste de la télévision algérienne Amel Merir pour son programme "la culture à l'ère du coronavirus".